

QUESTIONS / RÉPONSES

Est-ce que le port de l'appareil est douloureux ? Est-ce que ça gêne pour dormir ?
Non.

Que faire si mon enfant ne veut pas mettre ses chaussures au moment du coucher ?
D'abord vérifier que ce n'est pas le fait de se coucher qui pose problème. Si besoin mettre les bottillons une fois l'enfant endormi.

Que faire s'il enlève les bottillons ?
Mettre une turbulette, fermeture éclair dans le dos.

Que faire s'il se coince les pieds dans les barreaux du lit ?
Rajouter un tour de lit aux pieds de l'enfant.

Que faire si mon enfant a une cloque ?
Elle est due à un frottement anormal. Donc, une fois la cloque traitée, bien serrer les lanières pour éviter les frottements.

Pourquoi attacher les deux pieds si mon enfant n'a qu'un seul pied bot ?
Parce que la position corrigée du pied est en rotation et on ne peut maintenir cette position qu'en attachant les deux pieds par la barre.

Comment chausser mon enfant à l'âge de la marche ?
Avec n'importe quelles chaussures.

En cas de pied bot unilatéral, est-ce que la différence de pointure va persister ?
Oui, mais minime, comme la différence de taille des mollets.

LES 10 COMMANDEMENTS DU PIED BOT

1. Respecter scrupuleusement le temps de port
2. Mettre l'enfant pieds nus ou utiliser des chaussettes fines sans logos et à l'envers
3. Insérer le pied bien au fond de la chaussure
4. Serrer autant que possible la lanière
5. Vérifier l'état cutané (rougeur, phlyctène cloque...)
6. Désinfecter l'intérieur des bottillons
7. Ne modifier aucun des réglages
8. En cas de casse: appeler de suite les kinés et laisser les chaussures
9. Ne pas hésiter à surélever le pied en cas de gonflement.
10. Intégrer la mise des bottillons dans les habitudes du coucher



Elaborée par :
Metzler Laura et Kevin Perrotte, kinésithérapeutes.

CHU
ROUEN NORMANDIE

CHU
ROUEN NORMANDIE

GUIDE
DE L'APPAREILLAGE
POUR PIED BOT
VARUS ÉQUIN
(Assurance contre la récurrence)

Clinique Chirurgicale Infantile
Pr. J. Lechevallier
Tél : 02 32 88 80 20
pediatrie.kine@chu-rouen.fr

Votre enfant est traité pour un pied bot varus équin. Après la série de plâtres, le traitement se poursuit par le port des « bottillons ».

QUAND ?

Les bottillons doivent être portés :

- 20h/24 au sortir du plâtre
- 18h/24 vers 6 mois
- sieste et nuit vers 10 mois
- uniquement la nuit après l'acquisition de la marche

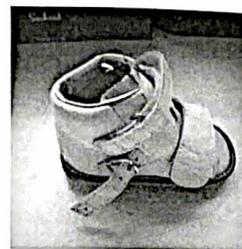
Les heures de liberté sont, de préférence, des moments où l'enfant est éveillé.

En dehors des bottillons, il peut porter tout type de chaussures.

COMMENT ?

Pour un maximum d'efficacité, l'enfant doit porter des chaussettes et des pyjamas sans pied.

L'appareil est adapté au pied de votre enfant : l'orientation des bottillons est fixe : 60° du côté du pied bot, 30° de l'autre côté.



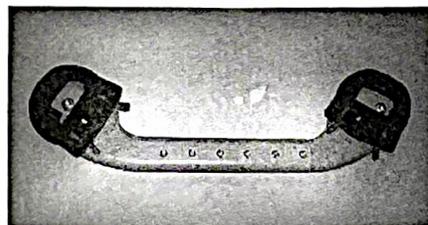
La sangle du milieu assure le bon maintien du pied dans le bottillon. Elle doit être bien serrée.

Si elle n'est pas suffisamment serrée, le pied risque de bouger et frotter, ce qui entraîne des irritations de la peau et des cloques.

CHANGEMENT DES CHAUSSONS

L'appareillage sera changé en fonction de la croissance de votre enfant. En moyenne une fois par an.

Au début, les bottillons paraissent un peu grands (les orteils ne vont pas jusqu'au bout). Ils peuvent être gardés même si les orteils dépassent, et ce jusqu'à 1 cm (l'arrière-pied reste maintenu). La taille de la barre sera augmentée pendant le traitement.



JUSQU'À QUAND ?

Il est impératif que votre enfant porte son appareillage jusqu'à l'âge de 4 ans.

Durant cette période il verra régulièrement :

- le chirurgien pour contrôler la bonne évolution :
 - à 4 et 10 mois.
 - après l'acquisition de la marche où une radiographie des pieds en charge sera réalisée.
 - par la suite, tous les 6 mois jusqu'à l'âge de 4 ans.
- les kinés pour la surveillance et le réglage de l'appareillage.

